



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

COVOITURAGE DANS L'ARC JURASSIEN :

Perspectives du dispositif et remise des prix du Challenge Covoiturage 2022

Chézard-Saint-Martin (Val-de-Ruz), le 28 octobre 2022 – La 8^{ème} édition du Challenge covoiturage de l'Arc jurassien s'est déroulée du 19 au 23 septembre. Elle a réuni 2'349 covoitureurs, une participation en hausse de 24% par rapport à la précédente édition de 2019. Ce résultat encourageant témoigne du regain d'intérêt que connaît actuellement le covoiturage, en raison notamment de la hausse du prix de l'essence et de la crise climatique. La remise des prix aux équipages gagnants et aux entreprises récompensées s'est tenue ce jour à Chézard-Saint-Martin (Val-de-Ruz) en présence du Conseiller d'Etat neuchâtelois Laurent Favre. Cette cérémonie a également été l'occasion de présenter le bilan et les perspectives du dispositif.

M. Roby Tschopp, conseiller communal de Val-de-Ruz a ouvert la conférence de presse en soulignant l'intérêt pour le Val-de-Ruz à soutenir le Dispositif Covoiturage Arc jurassien. « Même pour une région comme Val-de-Ruz, qui se trouve en marge du dispositif, le covoiturage représente un maillon non négligeable dans sa politique d'Ecorégion, pour une diminution directe de l'émission directe de gaz à effet de serre ainsi qu'une diminution du trafic et donc de la pression sur les infrastructures routières et de stationnement ».

L'intervention de **Mme Mireille Gasser, coprésidente du comité de pilotage du Dispositif Covoiturage Arc jurassien**, a permis de dresser un bilan des trois dernières années du dispositif. À ce jour, plus de 180 entreprises, totalisant quelques 42'000 employés, sont partenaires du projet. Les différents comptages réalisés aux postes frontières ainsi que sur les parkings des entreprises partenaires ont montré un taux moyen de covoiturage de 25%. À partir de 2023, le Dispositif Covoiturage, entièrement financé jusqu'à présent par les pouvoirs publics, propose un nouveau mode de financement qui associe également les entreprises.

M. Cédric Bôle, Vice-président du Parc naturel régional du Doubs Horloger a rappelé que le contexte multi-crise actuel est favorable au covoiturage. Territoire souvent rural et mal desservi en transports publics, particulièrement côté français, l'Arc jurassien se prête bien à ce mode de déplacement. Si le projet met avant tout l'accent, côté suisse, sur l'animation au sein des entreprises, une attention particulière est portée côté français au développement des parkings de covoiturage.

M. Laurent Favre, Conseiller d'Etat, Chef du Département du développement territorial et de l'environnement de l'État de Neuchâtel, a rappelé les enjeux de la stratégie cantonale de mobilité 2030 qui ambitionne de doubler la part modale des transports publics à l'horizon 2035, horizon de réalisation de la ligne directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Afin de renforcer cet objectif, le Conseiller d'Etat a notamment évoqué la concrétisation de l'agglomération unique multipolaire RUN, la stratégie cantonale des parkings d'échange et le covoiturage. Ce dernier peut apporter une alternative crédible pour les régions mal desservies par les transports publics mais également réduire la congestion du trafic en entrée d'agglomération par l'utilisation d'un seul véhicule par plusieurs pendulaires.

Des covoitureurs et des entreprises récompensés pour leur engagement

Le 1^{er} prix, un bon d'essence d'une année, a été remis à un équipage masculin de l'entreprise Ulysse Nardin (Sowind Group) dans la région des Montagnes neuchâteloises. Les autres covoitureurs gagnants, tirés au sort au sein des sept territoires partenaires, recevront des bons dans des restaurants gastronomiques de leur région respective.

Des prix ont également été décernés aux entreprises ayant enregistré le plus de participants par rapport à leur nombre de collaborateurs. Des trophées ont ainsi récompensé *Eaton Manufacturing GmbH* (Le Lieu/Vallée de Joux) dans la catégorie « 2 à 50 collaborateurs », *Joray et Wyss* (Delémont/Jura) dans la catégorie « 51 à 100 collaborateurs », l'entreprise *Vacheron Constantin* (Le Brassus/Vallée de Joux) dans la catégorie « 101 à 250 collaborateurs » et l'entreprise *Orolux SA* (Le Noirmont/Jura, 28%) dans la catégorie « plus de 250 collaborateurs ». Par ailleurs, un prix spécial a été remis à *Jaeger-LeCoultre* (Sentier/Vallée de Joux) qui a enregistré le plus grand nombre de covoitureurs inscrits avec 140 participants.

Plus d'informations sur le dispositif : <http://covoiturage-arcjurassien.com/>

Au nom des partenaires du projet

arcjurassien.ch
Dora DOLEA, Cheffe de projet

T : +41 32 889 76 05
M : dora.dolea@arcjurassien.ch

Parc naturel régional du Doubs Horloger
Inès MAIRE-AMIOT, Chargée de mission transition
énergétique et mobilités
T : +33 3 81 68 53 32
M : ines.maire-amiot@parcdoubshorloger.fr